

LA REVUE DE L'ECRAN

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORATIVES

Paraissant tous les Samedis

Prix : 2 fr. 50

608

26 Juin 1943



MARIKA RÖKK

n'évoque pour les Directeurs de Salles que d'agrables souvenirs... c'est donc une heureuse nouvelle que l'**A.C.E.** annonce aujourd'hui

le dernier film de

MARIKA RÖKK

LE DÉMON DE LA DANSE

PRODUCTION

U. F. A.

Distribué par

L'Alliance **C**inématographique **E**uropéenne

Vous trouverez
dans ce
numéro...

la fiche technique
de

LUCRÈCE

... Voici
la première
photographie
d'EDWIGE
FEUILLERE

dans
LUCRÈCE



CH. PALMADE
9, Rue des Arches
LYON
FR. 55-68

FILMS CHAMPION
76, Boulevard Longchamp
MARSEILLE
NAT. 64-19

FRANCE DISTRIBUTION
17, Rue Latérale Raynout 4
TOULOUSE

T. 224-78

LA REVUE DE L'ECRAN

ORGANE D'INFORMATION ET D'OPINION CORPORELLES

16^e ANNÉE - N° 608 A

TOUS LES SAMEDIS

26 Juin 1943

COURRIER

Quelques gens renseignés, ayant appris il y a une quinzaine de jours un arrêté pris par le Préfet de Toulouse, en avaient conçu une certaine émotion et, de façon assez imprévue, de la surprise. On sait que ce Préfet interdit l'entrée des salles de cinéma aux jeunes gens âgés de moins de seize ans, sauf quelques jours dans l'année (samedi, dimanche et sauf erreur jeudi)... à condition qu'ils soient accompagnés de leurs parents. Lorsque je dis que la surprise est imprévue, c'est que lors d'une réunion d'exploitants, mémorable à plus d'un titre, qui eut lieu à Marseille voici quelques semaines, M. Thomas avait annoncé la nouvelle que chacun avait pris avec le calme stoïque du Monsieur qui ne se sent pas menacé. Cela rappelait les souvenirs de la première guerre de Chine... C'est loin la Chine.

Depuis, l'émotion s'est quelque peu gagnée et je crois savoir que la Direction du Cinéma, alertée — tardivement semble-t-il, et j'ai des raisons de le croire — en a saisi le Ministère de l'Intérieur. Une décision sera probablement intervenue dans un sens ou un autre lorsque paraîtra cet éditorial. Toujours est-il que cette décision, même si elle devait être rapportée, est assez caractéristique d'un état d'esprit pour le moins curieux. On pourrait appeler cela l'excès de zèle pour être modéré. Car très franchement, à quoi cela correspond-il ? Oh ! je sais très bien ce que l'on peut me répondre : santé morale, santé physique, Ministère de la Famille, etc... Tout cela, c'est très bien, mais ne confondons pas les vessies et les lanternes et n'élissons pas ces Dames aux Chapeaux Verts dans les antichambres d'un ministère qui, s'il comprend son travail, est une des plus heureuses initiatives qui se puissent concevoir.

Nous ne pensons pas qu'il s'agisse de santé morale puisque les films ont déjà, dans notre zone, été séparés en films autorisés ou interdits aux moins de seize ans. Ou alors il faut admettre que cette commission de censure a mal fait son travail... Ça se saurait. Alors quoi, santé physique ? Si tous les jeunes gens qui ne pourront plus aller au cinéma en profitent pour faire du sport ou se consacrer à des lectures édifiantes et utiles, bravo... Mais

que l'on me permette d'être sceptique. De 14 à 16 ans, c'est l'âge « voyou » et je le dis sans méchanceté. Les gosses que vous chassez du cinéma, Monsieur le Préfet, vous les retrouverez dans les bistrots, même sans alcool, fumant des succédanés de tabac ou des « vraies » du marché noir, dont ils s'occupent peut-être un peu pendant le temps que vous leur laissez de libre. Vous les trouverez traînailant dans les rues, en quête des plaisanteries « spirituelles » qui sont de leur âge. Seulement peut-être éprouveront-ils quelque aigreur à se voir privés de cinéma et seront-ils sensibles aux conseils des meneurs... Oh ! pas tous, évidemment, pas tous. Il en est heureusement qui peuvent compter sur leur famille et nous voulons avec un bel optimisme croire qu'ils y trouveront tous exemple et joie. N'allons pas jusqu'à dire, toutefois, qu'ils y trouveront tous sourire et calme. La vie est dure dans bien des familles, la plupart sont incomplètes, les restrictions ne sont pas toujours faciles à supporter... Tout cela est le lot commun, c'est un moment à traverser, mais ce n'est peut-être pas le moment d'enlever à ces gosses un élément de distraction. Pour la santé morale des individus, la distraction est une nécessité et les distractions dites « élevées » qui sont les vôtres, M. le Préfet, et celles de vos enfants, si vous en avez, ne sont pas à la portée de tous. D'ailleurs même pour ceux qui, comme vous à cet âge, font leurs études, la détente est indispensable. Le cinéma est une détente, une détente facile mais non abrupte. A force de principes ne soyons pas un tout petit peu ridicules. Nous connaissons pourtant par oui-dire tout au moins ce fameux « dimanche anglais » où sous prétexte d'honorer le Seigneur, on n'avait le droit de consacrer le jour du repos qu'à l'ennui. Il semble que la jeune génération pousse dans des conditions assez dures. Qu'on essaie de lui éviter des extrêmes, qu'on la préserve d'un « zazouisme » plus grotesque que dangereux, mais que l'on évite de l'attrister outre mesure, elle a bien assez de raisons de connaître les heures moroses.

Il est évident que ce plaidoyer dans une revue professionnelle a l'air d'une défense

se du portefeuille et à ce titre est entaché de doute. Il ne s'agit pourtant que de logique et... de santé morale, car on sait très bien que quand la morale se met à devenir maladive elle a un drôle de petit air de refoulement.

Mais rien n'empêche non plus de parler de portefeuille. Eh oui, le cinéma n'a pas à se cacher d'être un commerce et une industrie. Il n'est pas encore si malheureux que ses ressortissants le veulent bien dire, mais il n'en vient pas moins de prendre un certain nombre de coups sur le crâne. On lui a réduit massivement ses séances. Les événements lui enlèvent ce qui forme la base de son public. Ces jeunes mêmes que vous ne voulez plus voir dans les cinémas vont être requis pour partir aux champs. Tout ceci c'est le devoir du moment, non seulement nous n'y pouvons rien, mais nous ne saurons protester. Quelles épreuves nouvelles traverserons-nous, nous en général et le cinéma en particulier ? Il est difficile de répondre, mais nul ne peut affirmer que ce soit fini... Seulement, ce n'est pas le moment d'innover des complications supplémentaires. Quand tout sera fini, quand on pourra aller carrément de l'avant, vous pourrez très utilement M. le Préfet, puisque vous êtes dans un pays de soleil, favoriser les salles de plein air et les réserver aux enfants qui sauvegarderont leur santé tout en se distrayant. Nous pourrons tous envisager pas mal de choses, rien n'empêche de les préparer dès maintenant. Seulement, évitons les complications inutiles.

A propos de la grand'misère des grandes salles et du langage des chiffres, en attendant une plus longue étude comparative que je me réserve toujours de dresser quelque jour de cet été, si faire se pent, voici toujours un élément de réflexion. A Marseille, le « tandem » Pathé-Rex, un des plus fameux de l'exploitation et chef de file s'il en fut, réalisa dans la semaine avec un film commercial mais considéré de seconde classe, la somme de Frs 643.725. Je n'ai d'ailleurs pas à ca-

cher le nom du film, il ne s'agit pas de publicité, c'est Mademoiselle Swing.

Or, pour réaliser une somme pareille, il faut remonter à la semaine précédant Noël où le même tandem avec un des plus gros films de la production : Pontcarra, fit Frs 676,052. Pendant les fêtes de Noël, en seconde semaine, le même film fit, il est vrai, Frs 518,027. Ce n'est pas tout. Pour les fêtes du jour de l'an, le Pathé-Rex n'avaient pas de la petite bière, ils sortaient Les Visiteurs du Soir et en tirerent : Frs 658,443. Soit 14,718 Frs de plus pendant la meilleure semaine de l'année avec un des meilleurs films de la production qu'avec une production secondaire au début d'une saison que l'on considère comme « la morte ». Je sais très bien que l'on me dira : « Mais il y a eu l'augmentation du prix des places »... D'accord, les chiffres sont quand même là, car s'il y a eu l'augmentation du prix des places, il y a eu réduction de clientèle, réduction massive des séances. Ceci pour prouver que ces salles sont les moins touchées. Nous pouvons prendre en regard les recettes des permanents, elles sont tombées de 50 et de 70 %. Eux aussi pourtant ont eu l'augmentation du prix des places.

Puisqu'il est possible d'envisager peut-être un petit supplément d'électricité, que l'on envisage donc la situation de ceux qui sont le plus touchés. Eux aussi ont servi le cinéma et bien servi. Il est à craindre une chose, c'est que les décisions qui nous mènent soient des décisions parisiennes qui ne tiennent pas compte de la situation dans des villes de province comme Lyon, Marseille, Nice ou Toulouse.

Il semble qu'en « haut lieu » on confond un peu la formule « Cinéac » et la formule « permanent ». Ce n'est pourtant pas du tout la même chose et si l'on veut atteindre les « Cinéac » il y a un moyen, je l'ai déjà exposé, il a même — à mon avis — cet avantage de ne pas porter tort à la victime : c'est l'interdiction aux Cinéac de passer des grands films. Ils seront obligés de la sorte à participer effectivement à la grande campagne du documentaire. Mais surtout que l'on ne mette pas tout le monde dans le même sac avec une classe à part pour les « gros » sous prétexte qu'à Paris c'est ainsi que l'on a traité les Champs-Elysées.

AGENCE TOULOUSAINNE DE SPECTACLE

2, Rue Aubusson - TOULOUSE
Téléph. 217-04

Ventes - Achats - Locations - Gérances
SALLES DE
CINÉMAS ET DE SPECTACLES

Nos villes n'ont pas de Champs-Elysées, Marseille ne peut pas être mise dans la même bouteille que Paris.

R. M. ARLAUD

P. S. — Au moment où nous mettons en page, nous apprenons qu'une mesure se rapproche de celle de Toulouse vient

d'être prise à Marseille. Avec quelques variantes néanmoins puisque la limitation d'âge est plus vague, il ne s'agit jusqu'à maintenant que d'âge scolaire, ce qui fait qu'on ne sait si les futurs bacheliers sont compris. Par ailleurs, les « interdits » peuvent aller au cinéma tous les jours, les heureux veinards, si leurs parents les accompagnent.

*Max Carton
est heureux d'annoncer
à ses amis
la réouverture
du CAPITOLE d'AVIGNON*

Pour la Famille de Marcel ARNAUDIN

Nous publions ci-dessous la seconde liste de la souscription ouverte par l'Amicale des Représentants en faveur de la famille du regretté Marcel Arnaudin. En remerciant tous ceux qui ont eu déjà le geste indispensable que toute la corporation attendait d'eux, l'Amicale rappelle que la souscription demeure ouverte, entre les mains de MM. Solle chez S. M. D. F., Nicolas chez Pathé, ou de n'importe quel représentant de la région de Marseille.

2^e LISTE

MM. Rolland, Montpellier, 1.000 ; Grillard, Lézignan, 500 ; Toulzat, Carcassonne, 500 ; Guidi, Ciné-Guidi-Monopole, 500 ; Lebert (Radius), 500 ; Cyron, 500 ; Beauchamp, 500 ; Couzinet, 300 ; Molena et Mme Falgas, 300 ; Cinéma-Spectacles, 200 ; Barthès (Prodix), 300 ; Furiani, Manosque, 200 ; Ozil (Hélios), 200 ; Riazzuelo, St-Henri, 200 ; Gairouard, St-Cyr, 100 ; Gardelle, 100 ; Birot Fils, 100 ; Bucamp, 100 ; Bruno, 100 ; Heldt (Pagnol), 100 ; Wevert, 100 ; Lagneau, 100 ; Méric, 100 ; Valette, 100 ; Robert, 100 ; Vallès, 100 ; Brique, Bousquet d'Orb, 100 ; Mme A. Car (Tanagra), 100 ; MM. Brieteux, Font Romeu, 100 ; Cadenel, Pertuis, 100 ; Alazard, Noyes, 5 ; Caradova, 5 ; Daumas, 5 ; Bettini, 5.

Total de la seconde liste Frs. : 10.100

Total général Fr. : 20.125

COMITÉ D'ORGANISATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

A MARSEILLE

36, La Canebière
Tél. D. 74-22

Le Délégué Général ne reçoit que sur rendez-vous.
Le Chef de Centre reçoit les mercredis et vendredis de 10 h à midi, les autres jours sur rendez-vous.

MODIFICATION DU RÉGIME DES AVANTAGES FINANCIERS AUX TRAVAILLEURS FRANÇAIS EN ALLEMAGNE

Le Service Social communique : Le régime des avantages financiers accordés aux travailleurs français en Allemagne est modifié comme suit :

Jusqu'au 1er Juin 1943 les employeurs restent tenus de faire dans les mêmes conditions que précédemment l'avance des demi-salaire. Les jeunes gens astreints au Service obligatoire du travail (classe 1940, 1941, 1942), doivent bénéficier également jusqu'au 1er juin 1943 et depuis leur date de départ en Allemagne du demi-salaire.

A partir du 1er Juin 1943 ne continue-t-on à bénéficier du demi-salaire que :

A) les travailleurs partis pour l'Allemagne entre le 1er juin 1942 et le 15 novembre 1942 et dans la limite d'une année à dater de l'entrée en vigueur de leur contrat;

B) les travailleurs dont le contrat a été reconduit ou prolongé entre le 1er juin 1942 et le 15 novembre 1942 dans la limite d'une année à compter de l'expiration du premier contrat.

Tous les autres travailleurs sans aucune exception ne pourront plus prétendre au bénéfice du demi-salaire.

Toutefois, des allocations journalières à la charge de l'Etat pourront être accordées sur leur demande aux familles dont le soutien français est parti travailler en Allemagne au titre de la Relève.

La demande est à présenter, par la famille intéressée, à la mairie de son domicile en l'accompagnant :

- d'un certificat de non-imposition;
- d'un certificat de domicile légalisé;
- d'un certificat de salaire (pour la femme si elle travaille).

Taux

Les taux sont fixés par le décret du 20 juillet 1942, modifié par le décret du 12 avril 1943.

A) Les taux de l'indemnité principale sont de : 20 frs. par jour dans la Seine,

17 frs. par jour dans les communes de Seine et Oise et Seine et Marne situées dans un rayon de 25 kilomètres du département de la Seine.

14 fr. 50 par jour dans les communes de Seine-et-Oise situées hors du rayon ci-dessus, dans certaines communes de Seine-et-Marne et dans les communes de plus de 100.000 habitants;

12 frs. par jour dans les communes de plus de 5.000 habitants.

10 fr. 50 par jour dans les autres communes.

B) Les taux des « majorations pour enfants » sont de :

	Paris et communes de la Seine.	Communes de plus de 5.000 habitants.	Communes de moins de 5.000 habitants.
Enfant de premier rang .	15 50	12 »	7 »
— deuxième rang..	16 »	11 50	7 »
— troisième rang..	18 »	14 »	11 »
— quatrième rang..	25 »	20 »	13 »
— cinquième rang..	25 »	20 »	13 »
Par enfant en plus du cinquième, augmentation de	25 »	20 »	13 »

C) Les taux des « majorations pour ascendants » sont de :

— 7 francs par jour pour Paris et département de la Seine;

— 6 francs par jour dans les autres localités.

Bénéficiaires

1. Le bénéfice des « allocations journalières » n'est en principe, alloué que :

A) aux personnes à charge autres que les femmes et les enfants;

B) aux enfants à l'égard desquels le travailleur est uni par un lien de droit (enfants légitimes, enfants naturels reconnus, enfants adopliifs) et jusqu'à l'âge de 16 ans, ou de 17 ans, si l'enfant est infirme ou est en apprentissage, ou de 20 ans s'il continue ses études;

C) aux femmes légitimes, ou qui assument la charge des enfants (à noter qu'en cas d'indignité, les versements peuvent être supprimés).

2. Toutefois, le bénéfice des allocations est subordonné :

A) en ce qui concerne les personnalités à charge, autres que les femmes et les enfants, à la reconnaissance de leur état de nécessité, par les commissions cantonales instituées à cet effet;

A TOULOUSE

Sous-Centre

9, Rue Agathoise
Tél. : 256-81
de 14 h. à 18 h. 30
Samedi et vendredi de 9 h. à 12 h.

B) en ce qui concerne les femmes et les enfants, à l'absence de ressources supérieures aux chiffres des barèmes définis à l'article 1er de la loi du 20 juillet 1942 (J. O. du 25 juillet) et fixés par l'arrêté du 22 janvier 1943 (J. O. du 6 février).

Si, du fait de son travail, la femme bénéficiant des allocations familiales ou de salaire unique, qui, en principe, ne cumulent pas avec les allocations journalières pour enfants, elle peut cependant prétendre à la différence entre les dites allocations journalières et les allocations familiales lorsque celles-ci sont moins élevées que celles-là.

Mode de versement des allocations

Les allocations sont versées en principe, par la mairie comme en matière d'allocations militaires, à l'aide de « certificats trimestriels ».

DECISION N° 46

RELATIVE A LA RECHERCHE ET A LA CONSTATATION DES INFRACTIONS A LA REGLEMENTATION DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

— Vu la loi du 16 août 1940 concernant l'organisation provisoire de la Production Industrielle,

— Vu la loi du 26 octobre 1940 portant réglementation de l'Industrie cinématographique,

— Vu les décrets des 2 décembre 1940 et 25 mai 1942 relatifs au Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique

— Vu l'arrêté du 15 avril 1943 relatif à la recherche et à la constatation des infractions aux décisions du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique,

LE COMITE DE DIRECTION DECIDE :

Article Premier. — La recherche et la constatation des infractions à la réglementation de l'Industrie Cinématographique telle qu'elle résulte notamment de la loi du 26 octobre 1940 et des décisions du Comité d'Organisation de l'Industrie Ci-

nématographique sont opérées par les personnes commissionnées et agissant dans les conditions fixées par l'arrêté du 15 avril 1943 précité.

Article 2. — Seront considérés comme des infractions à la présente décision, passibles des sanctions prévues à l'article 7 de la loi du 16 août 1940, le refus de libre accès aux locaux indiqués à l'article 2 du dit arrêté, le refus de communication ou la dissimulation de documents, le refus de l'aide ou des explications visées au même article, et d'une manière générale, toute manœuvre d'obstruction.

Paris, le 5 juin 1943.

Le Comité de Direction :
Marel ACHARD, André DEBRIE
Roger RICHEBE.

BILLETS ET BORDEREAUX

Le Service du Contrôle des Recettes communique :

A la suite des augmentations des prix de places intervenues les 1er février et 30 avril 1943, il est rappelé à MM. les Exploitants :

1. Que les billets vendus et détaillés au verso du bordereau de recettes doivent être comptés pour leur valeur de vente sans aucune déduction;

2. Que les sommes encaissées en rémunération de la location doivent entrer en compte dans la recette brute et être indiquées à la rubrique « Recette accessoire provenant de la location »;

3. Que la déduction des timbres-quittances sur les places supérieures à 10 francs et des 17 % doit être effectuée sur le total et à l'emplacement réservé à cet effet.

D'autre part et conformément aux prescriptions des Contributions indirectes, il doit être établi un bordereau de caisse par séance, ou par jour, mentionnant les numéros de départ et d'arrêt des billets utilisés (entrées « Bureau » et « Location ») de plus, les coupons de contrôle doivent être conservés, non pas en vrac, mais classés par jour et par séance. L'observation de ces prescriptions peut entraîner des contestations de la part de agents habilités pour le contrôle.

Enfin, les récents contrôles effectués par nos inspecteurs dans les régions où le billet unique est interdit, ont établi que certains exploitants remettaient encore à leur clientèle des billets autres que ceux délivrés par le C.O.I.C.

Il est rappelé que désormais aucune excuse ne sera plus admise.

Pour leur commande de billets, les exploitants doivent s'adresser au service des Billets, 42, avenue Marceau, Paris, en prévoyant un délai de six à huit semaines pour l'impression.

DOCUMENTAIRE EGARE

La Société Marseillaise de Films nous signale que le documentaire Chevaux de France, en retour du Rex-Cinéma à Castelnau, ne lui est pas parvenu.



TIMBRE EN COMPTE AVEC LE TRESOR

Il nous est signalé qu'un certain nombre d'exploitants, soit par négligence, soit pour se soustraire à l'impôt, n'ont pas accompli les formalités leur permettant d'être autorisés à porter pour les places au-dessus de 10 francs, le montant du timbre en compte avec le Trésor et à bénéficier de la faculté de régler mensuellement sur état les droits de timbre dont ils ont redevables envers l'Administration des Finances. Ils se sont vus de ce fait infliger une amende pour laquelle ils ont présenté des demandes en réduction de peine.

Nous leur rappelons qu'ils doivent faire leur demande sur papier timbré à la Direction de l'Enregistrement. (Ne pas manquer d'indiquer sur la demande la date de départ).

Nous avons à différentes reprises signalé et notamment par une circulaire en date du 23 décembre, les difficultés qui pourraient surgir au cas où les prescriptions de l'Enregistrement ne seraient pas respectées. Nous vous informons qu'à l'avenir l'administration n'apportera aucune bienveillance dans l'examen des demandes en réduction de peine présentées par des exploitants dont la bonne foi n'aura pas été prouvée.

En outre nous rappelons qu'en aucun cas l'accès des salles de spectacles ne doit être refusé aux agents de l'Administration de l'Enregistrement porteurs d'une carte ou ordre de service les habilitant à exercer leur contrôle. Ces cartes de service doivent porter obligatoirement le cachet du comité.

CHEZ Charles DIDE

35, Rue Fongate — MARSEILLE
Téléphone : Lycée 76.60

vous trouverez
TOUTES FOURNITURES
DE MATÉRIEL DE CABINE

Pièces détachées pour Appareils de toutes marques
AGENT DES



CHARBONS
LORRAINE
Cielor-Orlux
Mittelux

et du Matériel
BROCKLISS Simplex

CHARLES DIDE vous informe
de la fermeture annuelle de ses
Ateliers et Bureaux du 10 JUILLET au 2 AOUT.

R. M. A.

ECLAIR JOURNAL

MARIE-MARTINE
ANNIE DUCAU
ANDRÉ LUGUET
PIERRE BILLON
AVEC
MARGUERITE DEVAL
ET
BERNARD BLIER

L'HOMME DE LONDRES
FERNAND LEFOUX
SUZY PRIMA
JULES BERRY
d'après le roman de Georges SIMENON

FEU SACRÉ
VIVIANE ROMANCE
GEORGES FLAMANT
DANS

LA GRANDE MARTINIERE
FERNAND LEFOUX
JEAN CHEVRIER
GINETTE LECLERC
MICHAËLE FRANCY
DANS

LE MISTRAL
ROGER DUCHESNE
GINETTE LECLERC
CHARPIN
ORANE DEMAZIS
DANS

HUIS CLOS

PRÉSENTE SES ATOUTS POUR 1943

L'AMOUR SUIT DES CHEMINS ÉTRANGES

et bientôt un PIERRE FRESNAY

ECLAIR JOURNAL

LYON
22, rue de Condé

MARSEILLE
103, rue Thomas

TOULOUSE
10, rue Claire-Pauillac

GUY-MAÏA FILMS FRANÇAIS

LA PLUS IMPORTANTE PRODUCTION de

présente

...et les bons films font toujours recettes!..

Le Sommet du Cinéma Français L'EMPREINTE DU DIEU

avec PIERRE BLANCHARD - ANNIE DUCAUX
J. DUMESNIL - BLANCHETTE BRUNOY
GINETTE LECLERC - P. LARQUEY

Le Chef-d'œuvre d'Abel Gance PARADIS PERDU

avec FERNAND GRAVEY - MICHELINE PRESLE
ELVIRE POPESCO - ALERME - LE VIGAN

ABUS DE CONFIANCE

avec Danielle DARRIEUX
CHARLES VANEL - GILBERT GIL

LES NOUVEAUX RICHES

avec RAIMU
MICHEL SIMON - BETTY STOCKFELD

VIDOCQ

avec ANDRE BRULE
NADINE VOGEL
RENE FERTE

TEMPÈTE

avec ERIC VON STROHEIM - CARETTE
ANNIE DUCAUX - ANDRE LUGUET
et ARLETTY

LE ROI

avec GABY MORLAY
RAIMU - Elvire POPESCO
André LEFAUR
Victor FRANCEN

CARNET DE BAL

avec Harry BAUR - Marie BELL
P. BLANCHARD - P. R.-WILLM
FERNANDEL - JOUVET - RAIMU

ENFANTS DE PARIS

avec Jean TISSIER - Lisette LANVIN
Paul BERNARD - Milly MATHIS

Le PORTE-VEINE

avec Lucien BAROUX
Marie GLORY - Léon BELIERES

QUADRILLE

avec SACHA GUITRY
GABY MORLAY
GEORGES GREY

La PORTEUSE de PAIN

d'après l'œuvre célèbre de Xavier de Montépin
avec FERNANDEL
Germaine DERMOZ - Jacques GRETILLAT

FIRMIN LE MUET

avec BERVAL - DELMONT
COLETTE DARFEUIL

La VIERGE FOLLE

avec VICTOR FRANCEN
ANNIE DUCAUX
JULIETTE FABER - H. GUISEL

MAYERLING

avec Danielle DARRIEUX
et Charles BOYER

TRICOCHE et CACOLET

avec FERNANDEL
DUVALLES - ELVIRE POPESCO

EUSÈBE DÉPUTÉ

avec MICHEL SIMON
ELVIRE POPESCO
JULES BERRY

L'ESCLAVE BLANCHE

Une mise en scène
éblouissante dans
un cadre grandiose

avec
Viviane ROMANCE
J. LODGE - LOUISE CARLETTI

SARATI LE TERRIBLE

avec HARRY BAUR
JACQUELINE LAURENT

NOUS NE SOMMES PLUS des ENFANTS

avec GABY MORLAY - CLAUDE DAUPHIN
LARQUEY

DRAME DE SHANGHAÏ

avec LOUIS JOUVET - GABRIELLE DORZIAT
ALERME - RAYMOND ROULEAU

LE MOUSSAILLON

avec ROGER DUCHESNE - YVETTE LEBON
GENIN - CHAMPI - GERMAINE CHARLEY
et VICKI VERLEY

CAP AU LARGE

avec DELMONT - BERVAL - JANINE DARCEY
GERARD LANDRY - MILA PARELY
MILL MATHIS

GUY-MAÏA-FILMS

44, Boulevard Longchamp

Ad. Télégraphique : MAIAFILM

- MARSEILLE

Téléphones : N. 15-00 et 15-01



Recette pour obtenir une Semaine Triomphale:



UNE FIRME
DE PRODUCTION
QUI NE CONNAIT
QUE DES
REUSSITES

RIALTO
de
MARSEILLE

**L'ENFANT
DU
MEURTRE**

MIDI
Cinéma
Location

MIDI CINEMA LOCATION
TOULOUSE
MARSEILLE

UNE SALLE
HABITUÉE
AUX TENTATIVES
NOUVELLES ET
AUX SUCCES LES
PLUS MEMORABLES

UN GENRE
D'AVENTURES
MÉLODRAMATIQUES
QUI PASSIONNE
TOUS LES PUBLICS

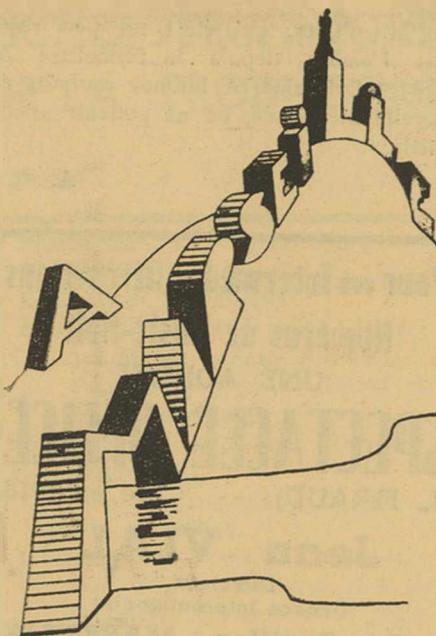
UNE FIRME DE
DISTRIBUTION
QUI SAIT
ALLIER LE FLAIR
A LA HARDIESSE

**L'ENFANT
DU
MEURTRE**

passe
à
MARSEILLE
au
RIALTO

depuis
le

23 JUIN



Les Programmes
de la Semaine.

PATHE et REX. — Leçon de chimie à neuf heures, avec Alida Valli (Françex). Exclusivité simultanée.

ODEON. — Ne le criez pas sur les toits, avec Fernandel (S. N. E. G.). Exclusivité.

MAJESTIC. — Ces voyous d'hommes, avec Paul Hörbiger (Tobis Films) Exclusivité.

STUDIO. — Un Crime Stupéfiant, avec Hilde Sessak (Alliance Cinématographique Européenne). Exclusivité.

RIALTO. — L'enfant du Meurtre (Midi Cinéma Location). Exclusivité.

NOAILLES. — La Fausse Maitresse, avec Danielle Darrieux (Alliance Cinématographique Européenne). Seconde vision. Seconde semaine.

On a Présenté :

Mademoiselle Béatrice (S. M. F. G.) dont le compte-rendu a paru dans notre N° 592 A du 1^{er} Mai, au moment de la sortie de ce film, et Ne le criez pas sur les toits (S. M. F. G.) dont vous trouverez la critique dans un prochain numéro.

Présentations à venir

MARDI 5 JUILLET

A 10 h., Cinéac Canebière, (ECLAIR).
Huis Clos.

MARDI 12 JUILLET

A 10 h., Cinéac Canebière, (ECLAIR).
L'Amour suit des chemins étranges.

LES ASSURANCES FRANÇAISES

Risques de toute nature

DIRECTEUR PARTICULIER

Maurice BATAILLARD
81, rue Paradis, 81 — MARSEILLE
Tél. : D. 50-93

9

RECETTES DES SALLES

DU 9 AU 15 JUIN 1943

PATHE (La Dame de l'Ouest)	274.638 fr.
REX (La Dame de l'Ouest)	241.618
ODEON (Sur scène : Charles TRENET)	551.914
MAJESTIC (Défense d'aimer)	155.649
STUDIO (Défense d'aimer)	129.152
CAMERA (Maman Colibri)	39.957
CLUB (Pépé le Moko)	35.710
NOAILLES (Bel Ami)	34.562
ECRAN (Lumières de Paris)	31.980
CINEVOG (Caprices)	65.328
PHOCEAC (Angélica)	57.385
COMEDIA (Cora Terry)	65.439
CINEAC PETIT MARSEILLAIS (Montmartre-sur-Seine)	87.960
CINEAC PETIT PROVENÇAL (L'Embuscade)	52.989

MUTATIONS DE FONDS ET AUTORISATIONS DE FONCTIONNER

ARDECHE

11 Mai 1943. — Mme Jeanne Coumoens née Bouchard, le Pouzin, agissant pour son compte personnel, est autorisé à transformer de 16 mm. à 35 mm. l'Exploitation cinématographique de salle des fêtes du Pouzin, sous réserve toutefois qu'elle se conforme à la législation en vigueur, notamment en ce qui concerne les mesures de police (sécurité salubrité, maintien de l'ordre public, etc..) à la réglementation des constructions privées (loi du 28 décembre 1941), etc..

ISERE

3 Juin 1943. — Mme Monty, 24 Boulevard National, à Brignoud est autorisée à exploiter en 16 mm. une Salle cinématographique à St Ismier.

CHER

13 Mai 1943. — M. Lhomme (Roget), demeurant à Montluçon, 14, rue de la Presle est autorisé à exploiter une Salle de Cinéma en 16 mm. à Epineuil-le-Fleuriel.

NORD

Les ayants droit de M. Emile Fontaine ont vendu à M. Marel Fontaine un fonds de commerce de Cinéma exploité à Fournies.

Oppositions : au Fonds vendu, 74-76, rue St Louis, à Fournies.

Première Publication : Annonces Légales, à Lille, du 9 Juin 1943.

SEINE-INFERIEURE

27 Mai 1943. — Mlle Hélène Caplet, demeurant à Caudebec-lès-Elbeuf, 55, rue Léon Gambetta, est autorisée à exploiter à Saint-Pierre les Elbeuf, 19 rue de la Bretèque, une Salle de Spectacles cinématographiques qui portera le nom de Normandie Cinéma. Cette autorisation est délivrée sous réserve que la salle soit conforme aux règlements en vigueur.

SEINE-ET-OISE

13 Mai 1943. — M. G. H. Ribeyrolle, agissant pour son compte personnel, demeurant à Paris, 88, rue du Dessous-des Berges, est autorisé à donner des Séances Cinématographiques à Boissy-Saint-Léger (salle des Marronniers) et à Noiseau (Salle Victor).

EURE

27 Mai 1943. — M. Devincenzo, demeurant à Gravigny, est autorisé à donner des Représentations Cinématographiques dans les Communes de Sacquenville, la Croix-Saint-Leufroy, Caville, Autheuil.

FINISTERE

10 Mai 1943. — M. Craipeau (Léon), agissant pour son compte personnel, est autorisé à exploiter une Salle de Cinéma à Brie-de-l'Odet.

19 mai 1943. — M. Hardouin (Jean) agissant pour son compte personnel, est autorisé à exploiter une Salle de Cinéma à Moélan-sur-Mer.

SORTIES LÉGALES

conformément à la décision N° 14 du C.O.I.C.

Titre du Film	Date Sortie	SALLE	Agence
* P. : Présentation. E. : Exclusivité. Huis Clos L'Amour suit des Chemins étranges.	5 Juillet	MARSEILLE	Eclair
	12 Juillet	MARSEILLE	Eclair
Port d'Attache	14 Juillet	TOULOUSE	Pathé

Sans tristesse... mais avec regrets...



Si l'on dit qu'André Mahard est un « vieux » du métier on fera bondir l'intérêt et sourire quelques autres. Evidemment André Mahard doit être sauf erreur le benjamin des directeurs d'agences de Marseille. Mais il y a bien longtemps que son visage est familier aux exploitants... combien ? Six ans sept même. Il n'a jamais changé de maison, tandis que cette maison, elle, changeait de titre un certain nombre de fois. Les directeurs successifs de l'actuelle agence Régina savaient qu'ils avaient en lui le plus sérieux des collaborateurs. D'autant plus sérieux que l'activité de Mahard n'a jamais rien eu de morose et ce joyeux gargon a toujours été réputé partout au temps où sa grosse voiture grise allait porter non pas la bonne parole mais les films de Sacha Guitry et quelques autres aux exploitants des contrées les plus perdues.

Lorsque M. Hochard quitta Régina, chacun apprit avec un plaisir sincère la nomination d'André Mahard à ce poste important. En quelques mois la jeunesse du nouveau directeur fit merveille et sachant remercier, faire « du chiffre » arranger les différends en évitant la chicane, innovant dans ses rapports avec le personnel, il suscita la confiance que lui faisait sa société. C'est lui qui défendit son principe de présenter les films importants au personnel de son agence disait : « Comment voulez-vous qu'ils vendent sincèrement une marchandise qu'ils ne connaissent pas ? ». Parole qui peut paraître simple mais qui a pour la routine corporative un petit air sympathique révolutionnaire. Or, au moment où sa carrière prenait un essor nouveau, André Mahard abandonna. Il y a plusieurs semaines qu'il nous fit part de ses projets, exactement immédiatement après la mort d'un de ses proches parents qui le mettait en face d'une responsabilité très grande, l'obligant moralement à prendre la tête d'une affaire familiale dont il était devenu le seul soutien.

Mahard aime son métier, il hésita un certain temps et l'amicale instance de sa direction parisienne ne facilita pas sa décision. Il la prit quand même et nous pouvons annoncer qu'il quitte le 1^{er} juillet la direction de l'agence Régina de Marseille. Il part parce qu'il a choisi. On ne peut parler de tristesse dans ce départ, il est bien certain que pour tous ceux du cinéma comme pour tous ceux qui travaillaient avec lui, on le regardera s'éloigner avec le plus amical regret. Je ne sais pas s'il n'en est pas qui dans le fond de leur cœur souhaitent que l'affaire

qui enlève à cette firme son jeune directeur, ne périclite rapidement, pour ramener rapidement André Mahard derrière son bureau du boulevard Longchamp. On ne saurait aller si loin. Disons pourtant à Mahard combien nous sommes peinés de voir un ami nous quitter et combien le cinéma doit s'attrister qu'un de ceux qui était vraiment des siens le quitte.

Pour lui succéder au poste qu'il quitte, Mahard a choisi lui-même et fait agréer quelqu'un bien connu lui aussi et qui va pouvoir à son tour donner toute sa me-



**REVUE DE L'ÉCRAN", N° 99
du 20 Mai 1933.**

Au sommaire :

La Couleur, par Pierre Ogouz, qui avant d'examiner sommairement les divers procédés, écrit :

Il est sans doute inopportun d'en parler en ce moment. Il y a des problèmes plus urgents à résoudre que celui-là, ne serait-ce que celui de la programmation des salles pendant la saison prochaine, d'une part, et celui de la réduction des taxes, d'autre part. Il faudrait pouvoir, comme disait l'illustre tribun, « servir les questions ». La formule idéale serait d'examiner chaque problème en son temps, et de n'en aborder un que lorsque le précédent sera résolu.

L'industrie dont nous avons la tâche d'étudier toutes les manifestations met en jeu tant d'intérêts qu'il n'est pas possible, malheureusement, d'agir ainsi. L'actualité nous condamne à traiter sur le champ des questions que nous renverrions volontiers à quinzaine et même « après vacations », et c'est pourquoi, tenant compte de quelques récentes présentations de procédés de films en couleurs qui ont été faites à Paris, il nous faut dès aujourd'hui noter à quel point, dans ce domaine, en sont les recherches techniques et les applications industrielles.

ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUTUELLE DU SPECTACLE, pages officielles. — Il est de plus en plus question de l'affiliation de la Mutuelle à une

société, M. d'Orta, qui était un peu resté dans l'ombre depuis la fermeture de l'agence Columbia. A lui nos souhaits de nouvelle bienvenue, on ne pouvait mieux choisir.

A.

**Pour vos Intermèdes, Attractions
Numéros de Music-Hall
UNE ADRESSE
SPECTACLE OFFICE**
(L. FERAUD) Crée en 1918
Jean VIAL
Directeur
(Licence Internationale)
5, Rue Pavillon - MARSEILLE
D. 05-19

clinique chirurgicale. On hésite entre Bonneveine et la Rue St Ferréol. Et l'on s'occupe de former la colonie de vacances...

LES PRÉSENTATIONS, par A. de Masini : Films Osso (*Le Testament du Dr Mabuse* de Fritz Lang, avec Thony Bourdelle, Jim Gérald, Maurice Maillet, Monique Rolland, René Ferté, Daniel Mendaille, Rudolf Klein Rogge, Raymond Cordy, Ginette Gaubert, Georges Tourreil, etc...)

Critique, dans le même numéro des films *Si j'avais un million*, d'Ernst Lubitsch ; *La Captive*, avec Joan Crawford, Robert Montgomery Nils Asther et Lewis Stone ; *Le Mariage de Mlle Beulemans*, avec Alcover, Mahieu et Pierre Dux.

COURRIER DES STUDIOS. — Nouveaux films annoncés : *Tire au flanc*, par Henry Wulschleger ; *La Guerre des Valses*, par Jean Boyer ; *Mariage à responsabilité limitée*, par Jean de Limur ; *Knock*, par Georges Marret ; *La Robe rouge*, par Jean de Marguenat ; 600.000 francs par mois, par Léo Joannon. On annonce même que Félix Méric va produire une nouvelle adaptation de *La Garçonne*, tandis que Marcel Pagnol portera bientôt à l'écran *Les Affaires sont les Affaires*. On parle d'Harry Baur pour la vedette. »

EN QUELQUES LIGNES :

Les bruits de l'avènement prochain d'un cinéma national — ou cinéma d'Etat — reprennent avec insistance. Mais rien n'est encore venu confirmer ou infirmer le projet cher à M. Malvy.

— *Marius* passe à New-York dans sa version originale. Ainsi les Américains découvriront-ils sans doute Marseille.

— Cecil B. de Mille va tourner *La fin du monde*.

FICHES TECHNIQUES DE LA PRODUCTION

ADRIEN

Production : Continental Films.
Distribution : A. C. E.
Réalisation : Fernandel.
Auteurs : Pièce de Jean de Létraz ; Adaptation : Jean Aurenche ; Dialogue : Jean de Létraz et Jean Aurenche.
Techniciens : Assistant : Christian Gaudin.
Opérateur : Armand Thirard.
Son : Leblond.
Interprètes : Fernandel, Gabriello, Jean Tissier, Paulette Dubost, Huguette Vivier, Paul Azaïs, Roger Duchesne, Jeanne Marcken, Duvaleix, Rivers-Cadet, Joë Alex.
Studios : Neuilly.
Commencé le : 1^{er} Avril 1943.

LE SECRET DE
MADAME CLAPAIN

Production : Jason.
Distribution : Dispia.
Réalisation : André Berthomieu.
Auteurs : Roman de Edouard Estanquié ; Adaptation : Françoise Giroud, Marc Gilbert Sauvajon, André Berthomieu ; Dialogue : Marc-Gilbert Sauvajon.
Techniciens : Assistant : Jassé.
Opérateur : Jean Bachet.
Son : Louge.
Interprètes : Edwige Feuillère, Jean Mercanton, Pierre Jourdan, Lucie Fabiole, Marcelle Monthyl.
Studios : St-Maurice.
Commencé le : 11 Mai 1943.

GRANET service extra rapide Paris Marseille MAISONS FLATIN GRANET & Cie GRANET-RAVAN RÉUNIES **RAVAN** service groupage POUR LE CINÉMA
GRANET-RAVAN VOUS RAPPELLE QU'IL EST SPÉCIALISÉ DANS LE TRANSPORT DES FILMS EN SERVICE RAPIDE DE PARIS À MARSEILLE ET LA DISTRIBUTION SUR LE LITTORAL
MARSEILLE 5 ALÉES L.GAMBETTA TEL:NAT. 40-24-40-25 35, RUE DES SODIKA PARIS 40, RUE DU CAIRE TEL:PH:GUT. 85-77 ALGER 5, RUE COBERT TÉL: 35, RUE DES SODIKA PARIS TUNIS 13 B^e CHARLEMAGNE TÉL:PHONE:10-06 LYON 5, RUE PUITS GAILLOT TEL: BURDEAU 22-67 ORAN 13 B^e CHARLEMAGNE TÉL:PHONE:206-16 NICE 3, RUE MARÉCHAL PÉPIN TÉL:PHONE: 236-69 CASABLANCA 3, RUE DE COMPIEGNE TÉL:PHONE: 66-29

GRAINE AU VENT

Production : Lux.
Distribution : Lux.
Réalisation : Maurice Gleize.
Auteurs : Roman de Lucie Delarue-Mardrus ; Adaptation : Stève Passer.
Techniciens : Opérateur : J. Kruger.
Interprètes : Carlettina, Lise Delamare, Gisèle Casadesus, Jacques Dumesnil, Marcelle Géniaut, René Génin, de Bonnay, Stahl, le petit Samson.
Studios : Buttes-Chaumont.
Commencé en extérieur le : 20 Mars 1943.

LUCRECE

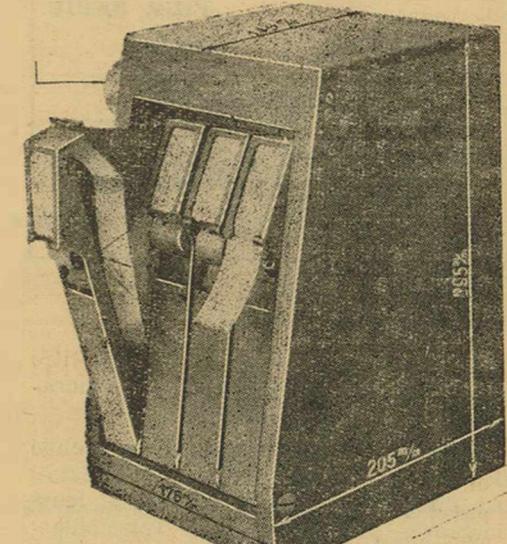
Production : Majestic Films.
Distribution : Vog.
Réalisation : Léo Joannon.
Auteurs : Scénario original de S. H. Téra : Adaptation : S. H. Téra ; Dialogue : Claude Andrié Pujet et Georges Neveu.
Techniciens : Assistant : Franchi.
Opérateur : Christian Matras.
Son :
Interprètes : Edwige Feuillère, Jean Mercanton, Pierre Jourdan, Lucie Fabiole, Marcelle Monthyl.
Studios : St-Maurice.
Commencé le : 11 Mai 1943.

APY
PEINTURE
DÉCORATION
ATELIERS : 74, Rue de la Joliette
BUREAUX : 2, Rue Vincent-Leblanc
Tél. C. 14-84 MARSEILLE

**Établissements
RADIUS**
130, Boul. Longchamp - MARSEILLE
Tél. N. 38-16 et 38-17
TOUTES FOURNITURES
POUR CINÉMA.

UNE CAISSE DISTRIBUTRICE
ÉCONOMIQUE

" SECUREX "
Spécialement étudiée pour
la petite exploitation



Documentation et Renseignements
au seul dépositaire exclusif de la région
MIDI-CINEMA-LOCATION
17, Boul. Longchamp. MARSEILLE

LE GRAND PRIX
DE L'ACADEMIE DE L'AFFICHE
est décerné à l'affiche de
L'APPEL DU SILENCE

Sous la présidence de son Président Fondateur, M. Courchinon, l'Académie de l'Affiche vient de se réunir à la Maison de Publicité, et, pour la deuxième fois a procédé à l'attribution de son Prix annuel.

Les concurrents étaient nombreux et les affiches envoyées concernaient les industries les plus diverses.

Ce fut un succès pour le cinéma puisque au premier tour par 8 voix sur 12 votants, le Grand Prix de l'Académie de l'Affiche fut attribué à M. Jean Colin pour son affiche de l'*Appel du Silence*, le film de Léon Poirier.

INSTALLATION DE CABINE
16 m/m et 35 m/m
HORTSON
A.N.M. 43
FILM RADIO
LANTERNES PEERLESS
LIVRAISON RAPIDE

CINÉ TECHNIQUE
20, Rue Caffarelli, 20 — TOULOUSE

LECNARD A PERDU
SON HONORABILITE...

L'Honorable Léonard change de titre et devient *Adieu... Léonard !* l'honorabilité est passée de mode.

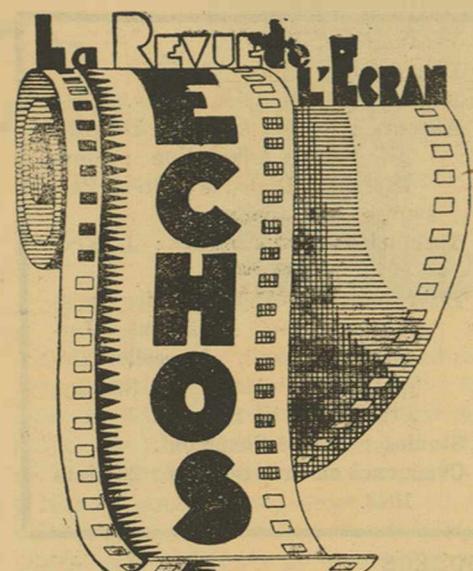
Deux Charles Trénet, deux Jacqueline Bouvier, ont tourné dans ce film réalisé par Pierre Prévert. Les vedettes et leurs doublures présentaient une ressemblance tellement frappante que le photographe lui-même s'y trompait. La silhouette, la démarche, le geste, la couleur des cheveux, le vêtement, reflétaient les modèles avec la fidélité d'un miroir, si bien que les quinquagénaires d'autographes ne comprenaient pas pourquoi leurs idoles s'obstinaient à leur refuser une signature ! La fausse Jacqueline Bouvier et le sosie de Charles Trénet se défendaient comme ils pouvaient mais ils durent finalement renoncer à convaincre « leurs » admirateurs qu'ils n'étaient pas « eux ».

FILMS RADIUS
130, Bd Longchamp - MARSEILLE
Tél. Nat. 38-16 et 38-17

ont les films qui
classent une salle

TRAGEDIE IMPERIALE
UN DU CINEMA

LA NEIGE SUR LES PAS



UN DEPART

Appelé à de nouvelles fonctions, M. Pierre Aubry a, d'un commun accord avec les gérants du Comptoir Général du Format Réduit, résilié ses fonctions de Directeur Foncé de pouvoirs de cette Société à la date du 30 juin 1943.

Les dirigeants de l'A. G. E. et du C. G. F. R. ont adressé à M. Aubry leurs vifs remerciements pour les efforts qu'il a accomplis en faveur du Cinéma format réduit.

... ET LES CHEMINS DU SUCCES

L'Amour suit des chemins étranges vient de réaliser 262.545 francs de recettes au cours de sa première semaine d'exclusivité au Français. En raison de ce magnifique résultat, le film qui devait initialement passer deux semaines au Français a été maintenu une 3^e semaine.

UN SIMPLE MALENTENDU

« Je t'aime... Mon amour... ». C'est en entendant ces mots murmurés par Raymond Cordy à l'oreille de Jacqueline Gaultier, que Kellys crut bien que sa femme le trompait et décida de disparaître...

Et c'est alors qu'il devint « feu Nicolas » et que commencèrent toutes ses aventures qu'on réalise actuellement pour le film *Feu Nicolas*.

Pendant que « Je t'aime » et « Mon Amour », tuyaux increvables, gagnaient la 1^{re} et la 3^{re} à Auteuil, car Mme Nicolas jouait aux courses en cachette de son mari.

FILMS RADIUS
130, Bd Longchamp - MARSEILLE

Tél. Nat. 38-16 et 38-17

ont les films qui
classent une salle

TRAGEDIE IMPERIALE
UN DU CINEMA

LA NEIGE SUR LES PAS

Le Gérant : A. de MASINI.

LA REVUE DE L'ECRAN
43, Boulevard de la Madeleine
R. C. Marseille 76.236,
MARSEILLE

Edition A (Corporative)

Directeur Propriétaire : A. de Masini
Secrétaire Général : R.-M. Arlaud.
Secrétaire Rédaction : Gef Gilland
Abonnements l'An : France : 70 Frs.
Editions A et B couplées : 125 Frs.
C. C. P. : A. de MASINI, Marseille 46.662

PEUT-ON PILLER VICTOR HUGO ?

La question du plagiat est délicate à traiter : les cas abondent de très grands poètes, musiciens, qui, ayant pris chez autrui, une idée, l'ont transformée et enrichie à la flamme de leur inspiration propre. Mais quand le jeune André emprunte à Victor Hugo les premières strophes de la célèbre invocation *Oceanus Nostre*, il a certainement tort. En vérité, il avait besoin d'un alibi pour aller retrouver sa petite amie Florence.

On verra comment il se tire d'affaire.. en voyant le film *Vingt-cinq ans de bonheur*, avec Jean Tissier, Denise Grey, Gabriello, Tania Féodor, Noël Roquevert, Annie France, Reybaz.

MARGUERITE MORENO DANS « DOUCE »

Marguerite Moreno qui marque ses rôles de l'originalité de son magnifique talent, va créer dans *Douce*, dont Claude Autant-Lara a donné le premier tour de manivelle d'après un scénario tiré du roman de Michel Davet, adapté et dialogue par Jean Aurenche et Pierre Bost, le personnage d'une comtesse très 1890, autoritaire, imbue de sa noblesse et faisant, dans son hôtel particulier, plier tout le monde sous sa volonté. Mais le tirage qui lui arrachera *Douce*, sa petite fille — Odette Joyeux — aura raison de sa superbe. Et la sensibilité frémisante de Marguerite Moreno donnera une vie intense à un des principaux personnages de ce nouveau film.

L'INTERMÉDIAIRE CINÉMATOGRAPHIQUE du MIDI

Cabinet AYASSE

44, La Canebière - MARSEILLE

Téléphone COLBERT 50-02

VENTE ET ACHAT DE CINÉMAS ET
DE TOUTES SALLES DE SPECTACLES

Les meilleures Références.

UNE TROUPE EN MARCHÉ

Les dernières prises de vues de *La Cavalcade des Heures* avec Charles Trénet et Pierrette Caillol ont duré un peu plus qu'il n'était prévu au Studio de la Garenne.

Le dernier autobus pour Champerret était passé. On put voir Charles Trénet, Yvan Noé, Pierrette Caillol et tout le personnel technique s'en aller vers les 20 heures 30, portant des valises et des bagages sans nom, jusqu'à la gare de la Garenne, d'où un train de banlieue les ramena à Saint-Lazare. Là, le métro ne leur donna que fort tard la possibilité de dîner. Seul, l'opérateur Agnel avait le sourire : Il était à bicyclette !

PAPERASSES »

J. K. Raymond-Millet, le producteur de *Paperasses* que met en scène M. Jacques Lemoigne, vient d'engager l'excellent comédien M. Louis Dureux pour interpréter le principal rôle de ce petit film.

Imprimerie MISTRAL — Cavaillon.

LES GRANDES MARQUES du CINÉMA

MIDI
Cinéma
Location
MARSEILLE

17, Boulevard Longchamp
Tél. N. 48.26

ALBA - FILMS

60, Bd Longchamp
Tél. : N. 00.55
Chèques Postaux 844.95
MARSEILLE

AGENCE MERIDIONALE
DE LOCATION DE FILMS
50, Rue Sénaç
Tél. : N. 27.00
Adr. Téleg. GUIDICINE

GUIDICINE
FILMS
MARSEILLE

53, Rue Consolat
Tél. : N. 57.24
MARSEILLE

BRONZE
DISTRIBUTION

113, Bd Longchamp
Tél. : N. 57.24
MARSEILLE

FRANCINEX

FERNAND MERIC
75, Bd Madeleine.
Tél. : N. 62.14

REGINA

54, Boulevard Longchamp
Tél. N. 16-13 — Adressa Téleg.
REGIDISTRI
DISTRIBUTION

GUY-MAIJA FILMS

44, Boulevard Longchamp
Tél. N. 15.00 15.01
Télégrammes : MAIAFILMS

HELIOS FILM
DISTRIBUTION

117, Boulevard Longchamp
Tél. N. 62.59

Films CHAMPION

76, Boulevard Longchamp
Téléphone N. 64-19

Films WORMS

120, Boulevard Longchamp
Tél. N. 11.60

RADIUM FILMS
DISTRIBUTION

130, Boulevard Longchamp
Téléphone N. 38-16

(2 lignes)

AGENCE DE MARSEILLE

109, Boulevard Longchamp
Tél. Nat. 65.96

UNIVERSAL FILM S.A.

Distributeur de
UNIVERSAL PICTURES

50, Rue Sénaç, 50
Tél. Lycée 46-87

AGENCE DE MARSEILLE

62, Boulevard Longchamp
Tél. Nat. 56.50

TOBIS

AGENCE MARSEILLE
102, Bd LONGCHAMP
Tél. : National 06-76 et 27-56

AGENCE DE TOULOUSE
31, Rue BOULBONNE
Tél. : 276-15.

BRONZE
DISTRIBUTION

113, Bd Longchamp
Tél. : N. 57.24
MARSEILLE

SOCIETE SIRIUS

AGENCE DE MARSEILLE
53, Boulevard Longchamp
Tél. : N. 50.80

F.Jean CINE FILM
EXCLUSIVITÉ DES GRANDS FILMS
MARSEILLE

81, Rue Sénaç, 81
Tél. Lycée 50.00

FILMS Angelin PIETRI

76 Boulevard Longchamp
Tél. N. 64-19

LES FILMS SPHINX

39, Boulevard Longchamp
Tél. Nat. 27.46

ET LES AGENCES REGIONALES

ADRESSES

TECHNIQUE • ORGANISATION • MATERIEL



"SCODA"
LE FAUTEUIL DE QUALITÉ
Usine à Marseille
Etabl. RADIUS, 130, Bd Longchamp

POUR VOS
FOURNITURES
ADRESSEZ-VOUS
AUX ETABLISSEMENTS
Charles DIDE
35 Rue Fougat MARSEILLE
Tél. Lycée 76-60
Agent du
Matériel
Sonore
Agent du matériel
BROCKLISS SIMPLEX



LECTEURS DE SON
Kolster Senior
Lanternes
Automatiques
Amplificateurs
Installations
Complètes

CINÉ-TECHNIQUE

20, Rue CAFFARELLI
TOULOUSE — Tél. 930-94

PROJECTEURS - LANTERNES
ÉQUIPEMENTS SONORES



Système Klangfilm TOBIS
SIEMENS FRANCE
1 BOULEVARD LONGCHAMP
Tél. X. 54-43

Client Cinématographique
Cabine - Laboratoire

Parlant format réduit

"BL 16"

DEMANDEZ NOTICE
MADIAVOX

12-14, Rue ST-LAMBERT
Tél. Dragon 58-21
MARSEILLE

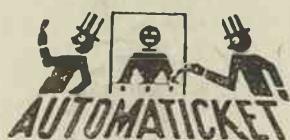


AGENTS GENERAUX
Etabl. RADIUS
130, Bd LONGCHAMP
Tél. : N. 38-16 et 38-17

Tout le MATÉRIEL
pour le CINÉMA
CINÉMATELEC

29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE
Tél. : N. 00-66.

Réparations Mécaniques
Entretien — Dépannage



CONTROLES
AUTOMATIQUES

Agence Sud-Est
CINÉMATELEC
29, Bd LONGCHAMP
MARSEILLE

à l'entr'acte...

PIVOLO

le bâton glacé
savoureux et
avantageux.

58, rue Consolat
Tél. N. 23-91. MARSEILLE

LECTEURS DE SON



SYSTÈME SONORE

"DT. 40"

Ets. FRANÇOIS
GRENOBLE Tél. 26-24



CINÉ-ARC
Concessionnaire Exclusif
pour le Sud-Est



SIEMENS

rue Melchior de Vogüé
NICE — Tél. 871-85
4 Rue de l'Etoile, Marseille
Tél. Colbert 12-56

CHARLES DUCARRE

Agent Général
de la Revue de l'Ecran
pour la Suisse

Kursaal 25 - Montreux
(Suisse)

Ets **BALLENCY**

Constructeur
TRANSFORMATIONS
ET REPARATIONS
TOUT LE MATÉRIEL

DE
CINÉMA
AU PRIX DE GROS
36, RUE VILLENEUVE (ex-22)
Tél. : N. 62-62.

POUR VOS CLICHÉS...
ET VOS DESSINS.

Consulter
LA S^e DES
Photograveurs Réunis
Tél. DRAGON 72-37
71 RUE PARADIS - MARSEILLE

CHARBONS DE PROJECTION
LAMPES ÉLECTRIQUES
APPAREILLAGE



Sté Française AEG
6, BD NATIONAL, MARSEILLE
Tél. : N. 54-56.

DIRECTEURS !
pour toutes vos
ATTRACtIONS

en intermèdes
Voyez
L'UNION ARTISTIQUE
— MANAGERS —
Vedettes en exclusivité
41, RUE VACON, Tél. : D. 24-24
MARSEILLE

SIEMENS - FRANCE

S. A.

DEPARTEMENT

KLANGFILM - TOBIS

1, Bd Longchamp
MARSEILLE. Tél. : N. 54-43

ELECTRO - ACOUSTIQUE
pour
prise de Son et Projection
Amplificateurs Spéciaux
Moteurs pour HF et BF
Multicellulaires

C. A. I. R. E.
7, Rue Foncet, 7 — NICE
Tél. 861-64

VERNIFILM

12, Rue Thomas, 12
National 50-29

VERNISSAGE
des
COPIES NEUVES

L'IMPRIMERIE
au service

DU CINÉMA

MISTRAL

C. SARDETTE
Successeur
à CAVAILLON
Téléphone 20.

VERNIFILM

12, Rue Thomas, 12
National 50-29

DERAYAGE
NETTOYAGE
DEGRAISSAGE
des
COPIES USAGÉES

LES GRANDES FIRMES FRANÇAISES DE PRODUCTION



2, Bd Victor-Hugo, 2
NICE
Tél. 896-15

SOCIÉTÉ
DE PRODUCTION
et DE DOUBLAGE
DE FILMS

24, Allées Léon Gambetta
MARSEILLE